

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 mars 2022

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 25 mars 2022 en session ordinaire sous la présidence du Maire, Philippe CARTAILLER.

Absent(e)s excusé(e)s : Mme Nelly FAUCHEUX, M Cyril PRUVOT

➤ **1 Approbation du compte rendu du Conseil Municipal**

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité (des membres présents) le compte-rendu du Conseil Municipal du 25 février 2022.

➤ **2 Désignation d'un secrétaire de séance**

Madame Isabelle LUSSON est élue secrétaire de séance.

➤ **3 Vote du compte administratif 2021**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé les comptes administratifs de la commune après que le Maire se soit retiré.

A la clôture de l'exercice 2021 :

- en section de fonctionnement, le compte administratif du budget communal fait apparaître un résultat de 526 236,29 €
- en section d'investissement, le compte administratif du budget communal fait apparaître un résultat de -112 919,08 €

Sur l'ensemble de l'exercice le budget communal présente un excédent de 413 317,21 €

➤ **4 Approbation du compte de gestion 2021**

Le Compte de gestion fourni par la trésorerie étant conforme au compte administratif de la Mairie, il est approuvé à l'unanimité.

➤ **5 Vote du budget 2022**

Le budget a été examiné poste par poste, conduisant à un vote favorable unanime des membres présents.

Le budget communal est équilibré en fonctionnement à 1 191 526,73 € et en investissement à 1 069 358,35 €.

➤ **6 Subventions 2022 aux associations**

La commune de Saint-Ignat apporte son soutien à plusieurs associations qui œuvrent pour l'intérêt collectif. Elle souhaite les aider à développer et pérenniser leurs activités et mener à bien leurs projets. Pour cela la commission association a défini des critères d'attribution et proposé au conseil la répartition ci-dessous qui a été approuvée à l'unanimité :

Associations communales	
Amicale des Sapeurs-Pompiers	600.00 €
Anciens combattants (ACPF-CATM-OPEX)	200.00 €
Association de Chasse St-Ignat-Tyrande-Buxer.	200.00 €
Association de Chasse Champeyroux-Villen.	200.00 €
Association des Parents d'Elèves de l'Ecole de Champeyroux (APE)	300.00 €
Comité des Fêtes	400.00 €
Comme à la maison	100.00 €
Compagnons du Four de Champeyroux	300.00 €
La tête dans les étoiles	100.00 €
Les Déchênés (Villeneuve)	100.00 €
Un temps pour soi	100.00 €

Associations hors commune

Comice Agricole	200.00 €
Entente Sportive Champeyroux Surat Les Martres (foot)	500.00 €
Groupe Formation Limagne (foot)	200.00 €
Les Amis de la Musique	100.00 €
Limagne Basket (+ ex ESCM Basket)	200.00 €
Batterie-Fanfare l'Epi d'or (Tambours et Trom.)	250.00 €
	4 050.00 €

➤ **7 avenants pour les travaux de voirie rue du château d'eau**

Dans le cadre des travaux d'assainissement en cours rue du château d'eau à Champeyroux, des travaux supplémentaires non prévus initialement ont été réalisés :

- Remplacement de l'enduit existant par un enrobé rue du Moulin,
- prolongement des bordures et mise en œuvre de terre végétale rue du château d'eau ;
- mise en place d'éléments préfabriqués type « cours anglaise » devant les soupiraux de caves ;
- mise en place de caniveaux grilles devant les seuils en contrebas ;
- ajout de bordures pour l'amarce de la future voie du chemin des Muletiers ;
- suppression de l'ancienne réserve incendie et création de stationnement ;
- raccordement des fourreaux télécom en attente sur le chemin de Bellevue.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a validé à l'unanimité l'avenant au marché de l'entreprise EUROVIA, choisie pour la réalisation de l'ensemble des travaux, pour un montant de 26858,80 €

➤ **8 Tour de garde– élections présidentielles**

Pour faciliter l'organisation des élections présidentielles fixées les 10 et 24 avril 2022, les membres du conseil municipal se sont répartis sur l'ensemble des plages horaires de ces deux journées.

Pour rappel, le bureau de vote est fixé à la salle polyvalente de Saint Ignat et sera ouvert de 8h à 18h.

➤ **9 Proposition d'attribution d'un don à l'Ukraine**

Sensibles aux drames humains que ce conflit engendre, la commune de Saint-Ignat a souhaité apporter son soutien et sa solidarité au peuple Ukrainien et prendre sa part, dans la mesure des moyens dont elle dispose, dans l'élan de solidarité international qui se met en place. Après un échange entre les élus, il a été décidé de faire un don de 1 000€ à la Croix Rouge Française

Afin d'assurer que les aides versées par les collectivités sont gérées de manière pertinente, la gestion de ce fonds est confiée à des agents de l'État – Direction Spécialisée des Finances Publiques pour l'étranger DSFIPE - experts dans l'aide humanitaire d'urgence qui travaillent en liaison étroite avec les organisations internationales et les ONG Françaises dont la Croix rouge.

➤ **Questions diverses**

- Rappel de la date et de l'heure de rendez-vous pour le nettoyage de printemps et organisation de la logistique
- Invitation de l'ensemble des élus au vin d'honneur offert par la municipalité à l'occasion du centenaire de madame Cécile Ramilien. La manifestation est prévue le samedi 2 avril à 11h à la salle des fêtes de Champeyroux en présence des membres bénévoles du CCAS, de la famille et de quelques voisins et amis.
- Les travaux de la cantine ont été stoppés pendant près d'un mois en raison de retard d'approvisionnement en fourniture.